Image not found or type unknown

# rappel de moto au garage,problème concessionnaire

Par **dav**, le **08/06/2010** à **20:52**

J'ai fais l'achat d'une moto honda, le concessionnaire vient de me contacter pour me prévenir d'un problème d'usinage sur cette série. Il me demande de ramener la moto à lorient, soit 70 km à parcourir pour l'amener, qu'il amènera dans le val de marne afin de procéder aux vérifications ce pour une durée indéterminée.
Suis-je en droit de demander le prèt d'une autre moto?
Suis-je en droit de demander le remboursement des frais d'essence que cela m'occasionne?
Vous remerciant de votre réponse, cordialement, dav.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés